

1925 du nombre de tramways qui passent. Donc on pourrait avoir un système très efficace. C'est pas nécessairement la grande vitesse, je ne pense pas que les gens dans le secteur des Faubourgs ont besoin de tramway à grande vitesse, mais c'est une question à grande régularité et à grande fréquence.

**LE PRÉSIDENT :**

1930 Je vous remercie beaucoup, Monsieur, de votre contribution. Merci beaucoup. La commission va retarder sa pause un petit peu. On recevrait du groupe Exeko, madame Tiphaine Barrailler, monsieur Mario Decasse et monsieur Michel Gauthier.

**Mme TIPHAINE BARRAILLER :**

1935 Bonjour! Donc moi, je m'appelle Tiphaine Barrailler, je suis médiatrice dans l'organisme Exeko. Donc je pense que ce n'est pas nécessaire que je représente Exeko. Ça va? Donc nous, on est allé faire des ateliers pour aller chercher la parole des personnes en situation d'itinérance ou en situation de grande précarité. Donc on est allé dans deux organismes. On a rejoint 22 personnes. On est allés au PAS de la rue et à Dans la rue. Donc au PAS de la rue, c'est un  
1940 centre de jour qui offre des services aux aînés en situation d'itinérance ou de grande précarité et Dans la rue, c'est pour les jeunes en situation d'itinérance, 25 ans et moins.

1945 Donc on a mis à l'épreuve de leur intelligence les propositions de l'OCPM sur le réaménagement du secteur des Faubourgs. Donc on va d'abord commencer par vous présenter ce qui est ressorti au PAS de la rue. Donc je vais laisser la parole aux personnes, les premières concernées, et ensuite, je vais revenir pour prendre la parole pour présenter ce qui est ressorti, les recommandations sorties à l'atelier Dans la rue parce que malheureusement, il n'y a personne de cet organisme qui a pu venir, aucun jeune en situation d'itinérance qu'on a réussi à faire venir ici. - Donc je laisse la parole et je te laisse te présenter.

1950

**M. MICHEL GAUTHIER :**

1955 Bonjour à vous! Merci pour avoir le droit de participer à la consultation. Mon nom est Michel, puis moi, je suis une personne en réinsertion depuis 2016 avec le PAS de la rue, un organisme, comme elle vous référait des 55 ans et plus. Moi, je suis représentant des personnes accompagnées maintenant dans un huit logements. Là, je voyais l'opportunité de venir vous rappeler que les thèmes qui ont ressorti, les thèmes des commerces, les logements, les équipements de communauté.

1960 Moi, ce que j'ai ressorti, c'est les problématiques de l'itinérance et les problèmes d'opiacés, d'opioïdes, d'itinérance, de la rue, les consommations, tout ça. Ça fait que j'ai fait valoir les points que ces gens-là avaient besoin d'une écoute, les hommes en particulier. Peut-être 80 % de la clientèle du PAS de la rue regroupe des hommes, donc 20 % de femmes, mais la situation d'itinérance à Montréal est flagrante, on la voit à tous les jours, puis le quadrilatère de  
1965 Papineau jusqu'à Berri puis de Ontario jusqu'à René-Lévesque, c'est une situation qu'on voit de plus en plus. Donc le logement social, les commerces, les dépendances, tout ça, c'est quelque chose qu'on fait face à tous les jours, puis je pense que ces hommes-là ont une histoire en arrière de ça, puis les services qui doivent être offerts, on doit mettre un petit peu l'emphase là-dessus, les logements *socials*, c'est un cri qui est demandé beaucoup par rapport à ça.

1970

**LE PRÉSIDENT :**

Vous nous dites de Papineau à...

1975

**M. MICHEL GAUTHIER :**

De Papineau à Berri, d'Ontario... ce qui est *voyable*, le plus.

**LE PRÉSIDENT :**

1980

O.K. Mais à l'est de Papineau, on nous dit qu'il y a quand même...

**M. MICHEL GAUTHIER :**

Oui, Hochelaga-Maisonneuve, oui.

1985

**LE PRÉSIDENT :**

... une partie extrêmement importante. Non, non, mais même dans le Centre-Sud jusqu'à la voie ferrée.

1990

**M. MICHEL GAUTHIER :**

O.K.

1995

**LE PRÉSIDENT :**

On nous dit qu'il y a quand même une masse assez importante de gens qui ont besoin de ressources également, non?

2000

**M. MICHEL GAUTHIER :**

Oui, c'est ça, mais...

2005

**LE PRÉSIDENT :**

Ils sont moins visibles?

**M. MICHEL GAUTHIER :**

2010

Mais les gens que c'est le plus touché avec la Maison du Père, pour les ressources, pour l'aide à ces gens-là qui vivent la précarité, les services qui sont offerts, les CLSC, ça englobe pas mal.

**LE PRÉSIDENT :**

2015           Ça arrête à Papineau.

**M. MICHEL GAUTHIER :**

2020           Puis, les problématiques qu'on rencontre avec la police, tout ça, on sait que les bruits, tout ça, l'ambulance, on en voit à tous les jours, puis moi, en tant que citoyen, c'est ce que je vois, puis je pense c'est important d'écouter ces gens-là, que les gens qui ont des condos, peu importe, qui restent dans ce secteur-là, ça doit pas être facile. On connaît tous les problèmes d'itinérance, puis moi, c'est ça qui me tient à cœur, qu'il faut qu'il y ait une écoute par rapport à ces gens-là. Ces gens-là ont besoin de logement social.

2025           Puis, par rapport aux Faubourgs, les développements avec Radio-Canada, ce qui est ressorti, je pense qu'il faut qu'il y ait de la place pour ces gens-là. Puis, nous, ce qui a ressorti, le 20-20-20, 20 % pour une clientèle, 20 pour une autre, je pourrais pas les énumérer...

2030           **LE PRÉSIDENT :**

L'autre, c'est pour les familles mais on ne sait pas...

**M. MICHEL GAUTHIER :**

2035           Pour les familles.

**LE PRÉSIDENT :**

2040           ... mais on ne sait pas si ça sera 20 % dans le logement social ou 20 % dans le logement abordable ou 20 % juste dans les condos. Donc ça, cet aspect-là du 20 % famille, c'est pas clair dans la politique municipale qui va être dévoilée seulement en juin.

**M. MICHEL GAUTHIER :**

2045

O.K. C'est ça, mais c'est pour rappeler que les personnes de 55 ans et plus, les aînés, c'est de pas les tasser, puis les mettre dans des refuges parce que tantôt, à un moment donné, on va faire le point par rapport à son point, mais c'est ce qu'ils voient. Même moi j'ai vu la précarité, je me suis ramassé à la Maison du Père, puis une chance qu'à travers tout ça, le Sac à dos, les organismes que j'ai réussi à avoir parce que j'avais déjà une expérience en toxicomanie, je savais où aller me chercher de l'aide, puis c'est là que j'ai rencontré le PAS de la rue, puis ils m'ont aidé à avoir un logement social, puis maintenant, je suis plus la même personne. Mais je veux que les autres hommes, puis que ceux qui sont en situation de précarité, d'itinérance, aient droit aux mêmes services et plus. Une ville comme Montréal, la plus belle ville au monde pour ça, je pense qu'on pourrait offrir ça. C'est ça que je viens vous faire comme valoir ce point-là aujourd'hui.

2050

2055

**LE PRÉSIDENT :**

2060

Merci beaucoup de votre contribution, Monsieur.

**Mme TIPHAINE BARRAILLER :**

2065

Le détail des recommandations a été transmis dans le mémoire. L'idée, c'était de laisser la possibilité aux personnes de s'exprimer. Puis, c'est sûr que... Et de prendre vraiment en compte, comme dit Michel, dans le réaménagement, la question du logement, la question des services communautaires à destination des personnes qui vivent des difficultés.

**M. MARIO DECASSE :**

2070

Moi, mon nom, c'est Mario. Moi, je voudrais vous parler de la Tour de Radio-Canada. Ils veulent faire 3 000 logements. Moi, je propose qu'il faudrait faire des logements sociaux, HLM, puis des logements aussi pour ceux qui ont 65 ans et plus. Parce que beaucoup, beaucoup,

2075 dans le secteur, on a un refuge, la Maison du Père, et puis il y a beaucoup de 65 ans et plus qui  
n'ont aucune vie, qui vivent avec le refuge et ils sont laissés à eux-mêmes. Il y a beaucoup de  
santé mentale aussi avec ça. Ça fait qu'il faudrait peut-être dans la Tour de Radio-Canada faire  
un centre en psychologie pour les personnes atteintes de maladie mentale et pour faire aussi  
autour de la Tour des parcs publics.

2080

**LE PRÉSIDENT :**

Combien de logements, vous nous dites, qui est prévu à Radio-Canada?

2085

**M. MARIO DECASSE :**

3 000 logements qui sont prévus pour la Tour de Radio-Canada.

2090

**Mme TIPHAINE BARRAILLER :**

On s'est basé sur les documents du site internet. Il y avait marqué : « Des immeubles  
résidentiels de six à quinze étages pour un total d'approximativement 3 000 logements. » Donc à  
cela on s'était dit que c'était un peu... Bien, on ne savait pas quel type de logements, donc  
« logements », ça laissait la porte ouverte à...

2095

**LE PRÉSIDENT :**

Mais ça a un sens parce qu'il y a trois grands terrains, 3 000 chacun, ça faisait 10 000  
quasiment. Parce que dans 3 000, il y aurait – dans la politique du 20-20-20, il y aurait  
nécessairement 600 logements sociaux, puis dans le 600 logements sociaux, il y en aurait 300  
qui seraient subventionnés directement par les gouvernements. Parce que les trois autres 100  
sont des logements qui doivent s'accommoder du loyer médian qu'on a appris.

2100

Donc il y a quand même une portion qui serait prévue, mais moi, la question que je vous

2105

2110 poserais, c'est dans la mixité, c'est-à-dire, que dans cet immense complexe-là de 3 000 logements, puis on en a entendu parler hier, donc ce n'est pas nouveau pour nous, mais j'aimerais ça vous entendre dire comment on peut s'assurer que vous allez être les bienvenus parmi les 2 400 autres citoyens qui, eux, disons sont souvent interpellés par la question d'itinérances ou des personnes âgées. Parce que je leur ai dit, dans le sous-sol de cet immeuble-là, il va y avoir un centre commercial. Alors, les gens qui ont moins d'activités vont se réfugier là, c'est un endroit agréable et tout.

2115 **M. MICHEL GAUTHIER :**

Qui habitent la tour, c'est ça.

**LE PRÉSIDENT :**

2120 Il va y avoir des espaces publics, il va y avoir tout ça. Alors, comment vous vous sentez interpellés par les gens qui sont moins enclins à vivre en mixité? Est-ce qu'il y a des moyens qu'on peut développer pour s'assurer que vous soyez aussi en paix et bienvenus dans ces milieux-là?

2125 **M. MICHEL GAUTHIER :**

2130 Bien, avec l'aide des travailleurs *socials*, les impliquer, de leur mettre l'implication qu'eux, ils ont une place, qu'ils ont une histoire, puis que la vie se termine pas à 55 ans. Ils ont les points qu'ils pourraient apporter, puis qu'avec peut-être différents logements qui pourraient être offerts, avec de l'aide, qu'eux auraient de l'aide budgétaire, apprendre à faire un budget, participer aux entretiens, participer aux biens communs un peu, puis qu'alentour, ça se refléterait. Au lieu comme Mario reflétait, les mettre dans des refuges, 1 \$/jour, après ça, on a notre chose, puis après ça, on vit. Mais je pense que ces gens-là ont plus que ça. Même moi, j'ai quand même un potentiel, puis on a cru en moi, puis je suis sûr que je peux contribuer à la société encore. J'ai

2135

encore des belles années devant moi, Mario, puis tout le monde. Ça fait qu'il faut mettre l'accent là-dessus.

**LE PRÉSIDENT :**

2140

Donc ce que vous nous dites, c'est qu'au-delà de donner des logements, il faut aussi que ce soit accompagné par des organismes communautaires qui viennent investir Radio-Canada pour qu'on puisse favoriser, disons, le réel vivre ensemble, c'est-à-dire de tous les types de population sans jugement.

2145

**M. MARIO DECASSE :**

Aussi, sortir les gens de la rue.

2150

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

**M. MARIO DECASSE :**

2155

Parce qu'il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup de gens dans la rue, puis il y a aussi les maisons pour les femmes aussi. Il faudrait peut-être bâtir une autre maison pour les femmes autour de la Tour de Radio-Canada ou l'implanter dans la Tour de Radio-Canada. Parce que les femmes, elles sont vraiment pas choyées. Elles ont deux résidences : il y en a une sur Visitation, puis il y en a une autre sur la rue Wolfe. Puis, elles vivent toujours en itinérances parce qu'elles peuvent pas rester comme dans les hommes. Nous autres, les hommes, on peut rester sept jours par semaine dans les refuges, 24 heures... Bien, pas 24 heures, mais on a des heures de temps, mais les femmes, eux autres, ont le droit juste à trois jours à rester au même refuge. Puis après, il faut qu'elles se trouvent un autre refuge.

2165



**LE PRÉSIDENT :**

Ah, où?

2170 **M. MARIO DECASSE :**

Ça fait que c'est problématique. Alors, il faudrait penser peut-être aussi aux femmes.

2175 **Mme TIPHAINE BARRAILLER :**

Et puis, par rapport à – je voulais juste revenir sur ce que vous demandiez par rapport à l'intégration, bien, comme à la cohabitation, aux enjeux de cohabitation. Je pense que Michel l'a très bien amenée l'idée de valoriser tous les types de participation aux espaces communs, de comment dire, se reposer, comme aller valoriser les compétences de ces personnes-là qui ne sont pas seulement des personnes en situation d'exclusion, qui ont toutes sortes de *background* et de savoir-faire et de connaissances et d'expérience, donc les valoriser. C'est ce qui était ressorti aussi dans les ateliers qu'on a faits pour comme donner une image d'eux autres aussi comme personne qui contribue. Mais c'est sûr que ça ne se fait pas indépendamment de tout le réseau des organismes et des services de soutien.

2185

Je vais passer peut-être à ce qu'on a récolté comme paroles. Donc je précise que c'est pas moi, là, c'est les treize personnes, donc six garçons et sept filles de 25 ans et moins en situation d'itinérance à qui on a demandé leur avis.

2190

Alors, d'abord concernant le secteur Centre-Sud, donc le nord du boulevard René-Lévesque, ils ont émis un slogan collectivement : Pour un quartier vert, inclusif, accessible, accueillant et social, les jeunes de Dans la rue recommandent :

2195

Alors, concernant les équipements et les services communautaires, principalement, augmenter l'offre de refuges, notamment pour les personnes LGBTQ+; offrir des services de

2200

santé de proximité, notamment une clinique de santé pour femmes, gratuite, des sites d'injection supervisée, des espaces sécuritaires de réunion; consolider l'offre de services communautaires dans le quartier, notamment des banques alimentaires, des services offerts durant la fin de semaine et des abris accessibles pour l'hiver.

2205

Donc là, c'est vraiment l'enjeu d'avoir un endroit où tu peux rester en cas d'intempérie, où t'as le droit d'être dans l'espace public. Parce que ce qui arrive souvent, c'est qu'ils se font chasser des espaces publics. Promouvoir une vie culturelle et artistique dans l'espace public, en installant des *box spots*, c'est-à-dire, des espaces où il est possible de performer des arts en public, en aménageant des pianos publics, en installant des murs où il est légal de faire des graffitis, en organisant plus de spectacles publics dans le quartier.

2210

Donc je vais juste aller avec les *principalement*, je vous laisserai lire les *mais aussi*, ce qu'ils ont comme moins priorisé mais qui était quand même importants pour eux. Concernant les commerces : principalement, favoriser la présence de commerces de proximité offrant des produits locaux du type *farmer market*, ou des marchés locaux; mettre en place des stratégies pour des commerces inclusifs. Alors, autant en termes d'absence de profilage à l'embauche, parce que c'est un enjeu que ce groupe de jeunes-là vivait particulièrement, donc lié à l'apparence, au handicap, à l'orientation sexuelle ou au genre, mais aussi ces stratégies pour ces commerces inclusives sont en termes d'aménagement des installations pour les rendre accessibles à tout le monde, par exemple, les personnes en situation de handicap.

2215

2220

En termes de logement, principalement dans le cadre de ce gros réaménagement, s'assurer de la présence de logement abordable, s'assurer que les animaux sont acceptés dans les logements du quartier, parce que c'est vraiment un des freins qui est souvent soulevé.

2225

Concernant le Pont Jacques-Cartier, ils ont souhaité sur le pont, il faut reconnaître que des personnes habitent sous le pont et offrir des services dans une optique de réduction des méfaits pour améliorer leur qualité de vie, dont des toilettes publiques, des emplacements de

2230 camping, des bacs de recyclage et des poubelles, des espaces de barbecue comme dans les parcs. Installer sous le pont – ça, c'est une autre suggestion – installer sous le pont un mur où il serait légal de faire des graffitis; ouvrir des pistes cyclables des deux côtés du pont, et cela, à l'année longue.

2235 Donc le patrimoine bâti, d'aller dans le sens de rénover les lieux abandonnés et être tolérants face à l'Urbex, c'est-à-dire *Urban Exploration*, c'est-à-dire, le fait d'aller dans les sites abandonnés pour explorer ces endroits-là.

2240 Ensuite, je vais vous parler de la zone de requalification, donc c'est ce deuxième espace sur lequel ils sont concentrés. Donc c'est la zone en général entre le fleuve et le boulevard René-Lévesque. Donc en termes de valorisation et de préservation des espaces verts, je cite : « Ce serait *chill* un petit parc sur le bord de l'eau. » Aménager un parc le long du fleuve avec un coin avec des feux de foyer, des estrades pour s'installer, des aménagements pour regarder les feux d'artifice, un endroit pour les chiens; installer une rampe d'accès piéton qui chevauche la voie ferrée avec un petit ponton avec vue sur le fleuve; installer des stations de réparation de vélo le long de la piste cyclable; aménager un accès cyclable vers le fleuve; agrandir le Parc des Faubourgs et de skatepark.

2245 En termes de logement, la question est, et je cite : « Est-ce qu'il va y avoir des logements à faible coût? » Construire des logements sociaux accessibles à tous et à toutes, en particulier aux personnes à faible revenu. Donc pour ce secteur-là, aussi, ça revient.

2250 Concernant les équipements et les services communautaires, les services communautaires, ils suggèrent de développer des maisons des jeunes pour les 18 ans et plus – parce qu'il y a une rupture dans l'accès aux services souvent, donc à 18 ans, mais aussi, on l'a entendu, après 25 ans – sur le modèle de celle qui est située à l'angle de la rue Alexandre-de-Sève et du boulevard René-Lévesque.

2255

**LE PRÉSIDENT :**

Excusez-moi. Pourquoi vous dites : « après 25 ans »?

2260 **Mme TIPHAINE BARRAILLER :**

2265 En fait, parce qu'il y a, mettons, chez Pops, qui concentre un grand nombre de services variés, la limite d'âge c'est 25 ans. Et après ça, les jeunes dans ce secteur-là – bien, là, c'est le Plateau mais *anyway*, les jeunes vont où les services sont accessibles aussi – ils vont au Dîners-St-Louis. Sauf que déjà le fait de ne plus avoir accès aux services de chez Pops, c'est sûr que c'est un enjeu à cet âge-là. Mais ça, c'est une recommandation qui concerne plus les...

**LE PRÉSIDENT :**

2270 Qui est limité à 25 ans chez Pops.

**Mme TIPHAINE BARRAILLER :**

2275 Oui, chez Pops, c'est 25 ans. 25 ans et moins. Donc il y a plein de services comme les services vétérinaires que Pops donne, que les autres ressources ne donnent pas. Enfin, en tout cas, je ne me rappelle plus de tous les services de Pops, mais ça ressort beaucoup qu'il y a un enjeu, en fait, dans la transition d'âge, et après ça, encore, à 30 ans, quand tu ne peux plus aller au Dîners-St-Louis et comme le choc est un peu rude dans la cohabitation avec les autres refuges où il y a des adultes de tout âge, donc c'est de porter attention à cette transition-là dans l'accessibilité, en fait, puis les réglementations autour de l'âge.

2285 Donc ils proposaient aussi de transformer l'édifice Molson en centre communautaire avec des activités culturelles, un gym, une piscine – un nouveau ROC. Donc ça, c'était la ressource d'aide aux jeunes en situation d'itinérances de la Mission Bon Accueil qui donnait des nourritures, du vêtement et des référencements.

2290 En général, développer des centres avec des équipements sportifs accessibles, gratuits ou à faible coût; créer des ressources d'hébergement pour les personnes transgenre et davantage de ressources LGBTQ+; ouvrir un centre de jour où il serait possible de déjeuner dans le quartier. Donc tout ça, ça fait référence à, des fois, des services qui sont difficilement accessibles ou inexistants.

2295 Les équipements : ajouter des cendriers car il y a un manque d'endroits où jeter ses cigarettes; améliorer la collecte des déchets dans les parcs en créant des poubelles spécifiques pour les canettes, le recyclage et des cendriers; mettre en place un frigo communautaire, des boîtes à dons, une bibliothèque partagée dans le parc des Faubourgs; augmenter le nombre de toilettes publiques ouvertes 24 heures sur 24, en particulier dans les parcs. Je cite : « C'est difficile d'aller aux toilettes aujourd'hui à Montréal », sous-entendu « quand on n'a pas de logement. » Créer des bornes pour charger des cellulaires et intégrer à ces bornes-là une carte  
2300 avec toutes les autres bornes du quartier pour charger les cellulaires, parce que l'accès à des points d'électricité est toujours un enjeu.

2305 Enfin, concernant le patrimoine bâti, dans l'ancienne brasserie Molson : préserver la structure, ajouter des HLM, des locaux pour les organismes pour les personnes qui sont dans la rue, par exemple, un centre de jour qui accepte les animaux; implanter une salle louable pour faire des jeux grandeur nature; créer une halte-garderie pour chiens; et installer un bar de *metalleux punk*. Voilà.

2310 **LE PRÉSIDENT :**

2315 Considérez que la commission n'est pas nécessairement habilitée pour...c'est-à-dire, on n'a pas de formation en travail de rue ou en travail social pour être en mesure de bien comprendre tous les enjeux qui sont derrière ça, mais ce qui s'est fait au Parc Émilie-Gamelin, qui était un parc où la cohabitation était difficile entre le citoyen et les personnes qui le fréquentaient principalement, il y a beaucoup d'actions qui ont été posées, qui ressemblent, en

2320 tout cas, qui s'inspirent un peu de ce qui est présenté là. Est-ce que je me trompe en disant que si, dans le quartier, on aménage différents endroits avec les mêmes préoccupations qu'on a développées au Parc Émilie-Gamelin, c'est un peu ce que vous souhaitez?

**M. MICHEL GAUTHIER :**

2325 Absolument, oui, absolument. C'est sûr qu'avec l'Accueil Bonneau, puis *Old Brewery Mission*, puis il y a le centre de thérapie Jean Lapointe, c'est sûr que c'est à regarder. Eux, tous les intervenants sont là, ils savent les problématiques. Il y a des jeunes là-dedans qui vivent en situation de précarité d'itinérance, qui ont encore des gros potentiels, mais on les écoute pas, on les met devant la T.V. on les met devant un... En voulant dire, t'sais, regarde, tu vas là, puis..

2330 C'est juste pour vous rappeler que l'itinérance, la précarité, c'est une situation temporaire, pas une sentence à vie. Puis, ces gens-là, comme je l'ai ressenti, puis comme plusieurs le ressentent dans l'itinérance, on dirait que t'es comme condamné à vie à vivre de même. Mais je pense c'est pas la réalité. Il faut leur offrir d'autres choix.

**LE PRÉSIDENT :**

2335 Parce que dans ce qui est présenté ici, comme recommandations, je regarde ça comme quelqu'un qui est un peu en dehors de cette réalité-là, mais c'est comme si toutes les recommandations qui étaient là, c'était pour maintenir en situation d'itinérance. Mais, c'est ça, on ne voyait pas nécessairement dans les recommandations des jeunes, comment offrir la possibilité de se sortir. Parce que hier, je lisais la revue *Itinéraire*, hier, puis l'organisme dit : « Pour sortir de l'itinérances », je pense que c'est une volonté des groupes communautaires, puis des gens qui participent à ce mouvement-là, puis dans ces recommandations-là, on ne voyait pas vraiment de recommandations qui allaient, chez les jeunes, comment sortir.

2345 Comme vous dites, c'est temporaire aussi, puis de toute façon, ce n'est pas juste temporaire, c'est que Montréal est une terre d'accueil, c'est-à-dire que pendant qu'il y en a qui

sortent de l'itinérance, il en arrive d'autres, parce que les enfants, ils vieillissent d'une année, chaque année. Donc il y en a toujours qui vont venir pareil, parce qu'on est en centre-ville.

2350           Donc c'est aussi tout le vivre-ensemble qui est beaucoup présent dans cette  
commission-ci. C'est que même les gens qui ont des commerces sur la rue Ontario, on les a  
interrogés, puis on a dit : « Comment vous vivez ça? » Ils ont dit : « C'est notre réalité, puis nous  
on vit avec ça, puis on essaie d'établir des contacts, on les connaît par leur nom. C'est des  
2355 conditions particulières. »

Donc c'est pour ça que quand je lisais les recommandations, je me disais, je pense que  
c'est intéressant mais est-ce que ce n'est pas des recommandations pour maintenir la situation  
d'itinérance?

2360

**Mme TIPHAINE BARRAILLER :**

Alors, pour resituer un peu le contexte, donc on consulte les jeunes, les personnes en fait  
en situation d'itinérance ou à risque, en tout cas, à titre d'experts, donc non seulement de leur  
2365 propre situation mais aussi comme un citoyen à part entière, qui est des fois difficile. Bien, c'est-  
à-dire, il y a plein de situations, c'est tellement varié que je ne peux même pas généraliser par  
rapport à ça, donc évidemment qui donnent des recommandations qui sont ancrées dans leur  
propre situation, mais aussi comme leurs perspectives de personnes qui souhaitent au bien-être  
de la ville dans ce secteur-là comme n'importe quelle autre personne. Donc ce n'est pas  
2370 seulement des personnes qui... Elles ne sont pas réduites à leur situation, c'est aussi ça.

Je pense que derrière ça, il y a aussi l'idée de dire... enfin, comment dire... de dire  
qu'avec ces recommandations-là, elles pourraient se sentir acceptées dans la ville comme  
n'importe quelle personne. Puis, je pense que – ça, c'est mon point de vue, ce n'est pas de leur  
2375 bouche que ça sort – mais je pense que c'est un premier pas, en fait, de se sentir comme  
appartenir, de reconnaître que leur existence, leur présence et leur usage des espaces n'est

pas... enfin, fait partie de la ville, bien, je pense que c'est la première chose.

2380 **LE PRÉSIDENT :**

2385 Puis, de les répartir dans le quartier, de ne pas concentrer à un seul endroit, parce qu'on a appris qu'à l'Hôpital de la Miséricorde, il y avait un projet coopératif qui pouvait accueillir différents types de populations, autant coopérative, étudiants, personnes de la Maison du Père, mais on pourrait aussi répartir, compte tenu que c'est une réalité pour l'ensemble du quartier, c'est aussi de disperser dans le quartier – quand je dis « disperser », mais c'est vraiment d'orienter le quartier avec, disons, plusieurs éléments de ces recommandations-là pour faire en sorte qu'on soit accueilli partout. C'est-à-dire, qu'on ne soit pas chassé.

2390 Puis, aussi, pour la recommandation par rapport aux femmes, je pense c'est extrêmement important.

**Mme TIPHAINE BARRAILLER :**

2395 Oui, c'est très important.

**LE PRÉSIDENT :**

Votre contribution est intéressante.

2400

**Mme TIPHAINE BARRAILLER :**

2405 Puis, c'est ça. Mais, oui, comme ils le disent aussi, c'est l'optique de réduction des méfaits qu'ils demandent, c'est pas l'optique de sortir, enfin, en tout cas, de sortir à tout prix. C'est d'abord, on vous accepte comme vous êtes, on travaille comme vous êtes, puis... Donc c'est ça. Mais, une petite recommandation...



**LE PRÉSIDENT :**

2410 Il y a un élément qui n'apparaît pas, c'est la sécurité. Parce qu'on nous dit souvent que les gens en situation de vulnérabilité, leur sécurité est souvent très, très au cœur de leurs préoccupations, puis on ne voyait pas, en tout cas, je n'ai pas lu le mot « sécurité ». Je ne sais pas. Est-ce que ce n'est pas lié justement aux conditions d'amélioration des lieux qui ferait que vous vous sentiriez davantage en sécurité?

2415

**M. MARIO DECASSE :**

2420 Oui. Oui, parce que comme on a dit, c'est sûrement la sécurité, surtout après 10 h, le soir. C'est très problématique de se promener, une personne, disons, normale, qui n'est pas dans l'itinérance, de se promener sur les trottoirs parce que le monde font la quête, de les voir rentrer au *Tim Hortons*, ils veulent avoir un café, un autre, ils veulent demander encore du change, t'sais? C'est toujours comme ça à tous les soirs. Il y a toujours des réunions pour les *pushers* qui vendent leur stock, puis c'est une problématique après 10 h.

2425

**Mme TIPHAINE BARRAILLER :**

Mais je pense que la question, elle était plus sur le fait de se sentir en sécurité quand tu vis dans la rue, mettons.

2430

**M. MARIO DECASSE :**

2435 Bien, c'en est une chose aussi que la sécurité, ceux qui vivent dans la rue, ceux qui couchent dehors, ils se font voler leur sac à dos, ils se font donner des volées, ils sont volés de leur argent. C'est des problématiques pour ça, la sécurité aussi des itinérants.

**Mme TIPHAINE BARRAILLER :**

2440           Moi, j'aurais une recommandation dernière. En fait, parce que c'est sûr que c'est super  
d'essayer de faire ça, d'aller chercher la parole des personnes un peu plus comme éloignées de  
toutes ces structures institutionnelles, mais je pense que pour vraiment entendre la parole des  
gens, il faudrait y aller, quoi. Parce qu'il y a plein de... Il y a comme une succession de barrières  
qui fait que ce n'est pas cette manière-là qui est la manière idéale, puis je pense que les  
personnes – ça, c'est mon point de vue – les personnes en situation d'itinérance dans ce  
2445 quartier-là représentent une part quand même réellement importante, ne serait-ce que par la  
concentration des services qui leur sont destinés. Donc je pense qu'à l'avenir, ce serait bien de  
trouver des moyens de se rendre là où ils sont et pas d'attendre qu'ils viennent.

**LE PRÉSIDENT :**

2450           Merci beaucoup de votre contribution. Merci beaucoup.

**M. MARIO DECASSE :**

2455           Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

2460           La commission accueillerait monsieur Alain Arsenault et madame Geneviève McClure du  
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud de l'Île de Montréal.  
Alors, la commission va prendre une pause, on va revenir dans dix minutes.

---

**SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES**

2465

---

**REPRISE DE LA SÉANCE**